

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 49

Artikel: Lè dou razârès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de gros boutons de diamants », se fit apporter à table « son fils emmailloté aussi magnifiquement qu'elle était vêtue, pour lui donner à téter ».

« Cela eût été tenu incivilité à quelque autre, dit la reine Marguerite; mais elle le faisait avec tant de grâce et de naïveté qu'elle en reçut autant de louanges que la compagnie de plaisir ».

De nos jours, la naissance d'un enfant royal est encore, en certains pays, entourée de la pompe de l'antique cérémonial. L'Espagne, pour sa part, a gardé entièrement les usages de jadis. On le vit à la naissance du petit roi actuel.

Après sa venue au monde, le nouveau-né fut déposé sur un coussin dans un plateau d'argent, et la « camerera-mayor », — la première des dames d'honneur — ayant à côté d'elle le Président du Conseil des Ministres, présenta l'héritier de la couronne aux personnes présentes. Parmi ces personnes, se trouvaient les hauts fonctionnaires du gouvernement. Tous passèrent devant le plateau sur lequel l'enfant royal était exhibé comme un poulet froid et s'inclinèrent tour à tour aussi profondément que possible. C'était encore bien heureux qu'on n'eût pas forcé le pauvre petit à prononcer un discours d'avènement !

En Russie, les choses vont plus simplement. La Tsarine précédente, qui était une femme très modeste, une mère modèle, voulut que ses fils fussent élevés simplement, bourgeoisement. Elle y a gagné d'en faire de véritables hommes et non des princes à l'esprit faussé, pleins d'orgueil, ignorants de la vie, s'imaginant qu'ils sont autrement bâties que les autres.

La nouvelle Tsarine semble vouloir imiter comme mère la femme d'Alexandre III. Elle a banni du berceau de son enfant toutes les règles de la fastueuse et sotte étiquette d'autrefois. Elle ne veut voir en elle que sa fille et non la grande-duchesse.

Tant mieux pour l'enfant ! Elle n'aura pas ainsi cette vie si triste qu'on fait aux poupons royaux. A l'âge où les autres petits jouent, courent, vagabondent, ils ne peuvent sortir qu'accompagnés d'une armée de serviteurs.

Défense à Sa Majesté Bébé de s'amuser ! C'est qu'il faut de très bonne heure faire son apprentissage de souverain, et quand on est héritier du trône, pas de parties de billes, ni de courses de cerceaux !

En Allemagne, c'est pis encore. Dès le berceau, les enfants de l'Empereur sont des soldats. On les emmaillotera presque dans un uniforme de cuirassier. A cinq ans, ils doivent savoir faire l'exercice comme un vieux sergent. Quand les officiers passent devant ces mioches déguisés en soldats, ils saluent militairement.

L'un d'eux fut un jour mis d'office à la retraite pour s'être contenté de leur donner le salut civil.

Alexandre III, — surtout quand il était chez son beau-père, à Copenhague, — laissait toute liberté à ses enfants. « Amusez-vous comme les petits des autres ! » leur disait-il. Un jour, on lui ramena l'un d'eux, — c'est le Tsar actuel, — avec un œil poché, la figure égratignée, les vêtements déchirés. — « Qui t'a mis dans cet état ? » lui demanda-t-il. — « Un petit vagabond avec lequel je jouais. » — « Et pourquoi ? » — « Parce je lui avais

pris une pomme. » — « Ah ! c'est comme ça ! dit le Tsar. Tu crois, parce que tu es le fils de l'empereur de Russie, que tu as le droit de voler des pommes ? Eh bien ! mon ami, tu n'as reçu que la correction que tu méritais, et quand je verrai ton petit vagabond, je le féliciterai de ne pas s'être laissé prendre son bien, même par l'héritier du Tsar ! »

(*Le Petit Parisien.*) VALENSOL.

Un pari de soiffeurs.

Ceci se passait à ***, il y a une quinzaine d'années déjà.

Quelques individus de la localité, appartenant à cette catégorie de citoyens qui ont le gosier fortement incliné et constamment à sec, devisaient près du port, tout en fumant leurs pipes.

— L'est portant fotteint, dit l'un d'eux, qu'eintre lé quattro, on n'aussé pas pî dè quie allâ bâire on verro ! qu'ein ditèsvò ?

— Ma fâi, oï, ka yé n'a sâi dé la mettance ! dit un autre.

— Tai ! dit un troisième, vouaïquie l'assesseu ; té, que t'as bouna platiéna, sâ-tou pâ l'ai démdâ à eimprontâ oquîè ; ne vâo pâ té refusâ, te l'ai deré que t'âodré l'ai fèré quoquî dzornâ po cein !

— T'as ma fâi réson.

Puis accostant l'assesseur :

— Bondzo, l'oncllio Djan ; voudrè vo démdâ dê mé férè on servîço, mé prétâ dou francs ; yâodri affanâ cein ein allein onna dzornâ vo portâ lo fémé à voultra vegne.

— Ma fâi na, ne vu pâ te lé prétâ, kâ su sù que, pas petou dein ta fatta, vo z'âodri ti dé beinda lé rupâ pé lo cabaret et cein ne vaut rein de bâiré dinsé devant midzo !

— Oh bin, vo n'êtes pâ compliéseint. Vouaïquie Monsu lo menistre que vint dè stu côté et vu bin fremâ que me lè refuso pâ, li !

— Jamé dé la vâa ! crâi-tou que lo menistrè ne satse pas que se te vâ lâi eimprontâ, n'est pâ po lo placi à la tiêce d'épargne, mâ bin po allâ à la pinta ; d'ailieu, te n'ousérâi jamé lé lâi démdâ !

— Eh bin ! assesseu, volliâi-vo frema avoué mé que vê l'ai eimprontâ onna pice et que la mè bailliè ?

— Bin se te vâo, 'et se la té bailliè, té bailléri assebin lé dou francs que te m'as démdâ !

— Hardi ! daccoo, totsi la man !

Et notre citoyen de prendre les devants pour aller accoster le pasteur.

Disons tout de suite que ce vénérable ecclésiastique était très estimé et très populaire dans sa paroisse; son amabilité, son caractère à la fois simple et affable, mettaient tout de suite les gens à leur aise.

— Bonjour, Monsieur le ministre, lui fit notre individu en l'abordant. Oserais-je vousprier de me faire un service ?

— Si je puis, je le veux bien. En quoi consiste-t-il ?

— Eh bien ! Monsieur le pasteur, je viens de parler deux francs avec M. l'assesseur qui est là-bas, que je vous demanderais à emprunter cinq francs et que vous ne me les refuseriez pas. L'assesseur parti, je viendrais vous les rendre immédiatement.

Le pasteur, en riant, tira son portefeuille, en sortit un écu qu'il remit à notre compagnon en lui disant : « Puisqu'il s'agit de te faire gagner un pari, tiens, et tu n'a pas besoin de me le rendre. »

Notre homme tout joyeux et après force remerciements, s'empessa d'aller communiquer aux autres le résultat de sa démarche.

— Vo z'ai perdu, assesseur, vouaïquie la pice et vo mè dâité onco dou francs !

— Té râodzai-te pas ! Eh bin tai ; mâ n'aré jamé cru que t'ausse atant d'pet toupet avoué lo menistre et que stusse aussé prêtâ de l'ardzein à n'on coo coumeint té !

— Mé lè z'a pas prêtâ, me lè z'a bailli. Vo sèdè, assesseu, lo menistre cognâi prâo son monde et sâ bin mi avoué quoui l'a afférè que tote voultra Justice dé Pé !

L'assesseu tourna les talons. Quant à nos compagnons, ils s'empressèrent d'entrer au café voisin où ils eurent bientôt poli les deux francs de l'assesseur et l'écu du pasteur.

C. T.

Lè dou razârè.

Quand vo passâ dévant tsi on razârè qu'a on appreinti ào bin on ovrâi, clliâo valottets sont adé pegni et pomadâ ào tot fin po férè à vairè que sont d'attaque po astiquâ onna tignasse ; kâ vo sèdè que lè razârè ne font pas rein què dè raclliâ la frimousse ; copont lè cheveux, frottont la tête, po férè parti lè molans, l'einmottont la barba quand l'est trâo granta, et recouqueliont lè bets dè la mourtache ài galés lurons.

Dein la capitala dè noutron distrit, lâi a dou razârè dein la méma tserrâire que sont on bocon dzalâo l'on su l'autro et que sont quas vesins, mâ que ne sè pipont pas lo mot. N'ont ni appreinti, ni ovrâi, po cein que pâovont férè tot l'ovrâdo, et po afferi lè pratiqués y'ein a ion qu'a adé sè cheveux tant bin einvouâ qu'on derâi la tête dè ion dè clliâo signollets dè vela, que sont tant orgollâo, tandi que l'autro a sa tignasse tota pè quiettès, et copâie ein égras et ein eincotases, que cein n'a diéro lo fi po on hommo dè son meti.

Mâ tsacon a se n'idée. On dzo que n'étrândzi dâo défrou avâi fauta dè razâ, ye va tsi cé qu'êtai mau pegni et lâi fâ :

— Coumeint cein va-te que voultron collègue séyè dinsè tant bin astiquâ,

que n'ia ma fâi rein à derè, tandi que vo, vo z'êtes tondu ein magnin? Cein ne mè vouâità pas, binsu, mà cein dussè vo férè dâo too?

— Oh ! repond lo razârè, que volliâi-vo que lài fasso ! cein n'est pas dè ma fauta. Ne pu pas mè copâ lè cheveux mè mémo, et quand y'é fauta dè tondrè, su bin d'obedzi d'allâ tsi mon collègue et vo vâidè coumeint travailâ.

— Adon, est-te vo que lài copâ lè sins quand l'ein a fauta?

— Aloot ! et que lài fê adé cein à la derrâire moûda et prouprameint.

— Eh bin, ma fâi, respect ! mà l'autro n'est qu'on crazet à coté dè vo.

Favey et Grognuz
à Yverdon.

XXIII

Quand Favey et Grognuz arrivèrent à la cantine, la plupart des places étaient occupées, et, contre leur gré, ils durent se contenter d'un bout de table, assez éloigné de la tribune.

Ils entrèrent bientôt en conversation avec les convives du voisinage, et, ainsi que cela était arrivé la veille au café des Messageries, ils ne purent s'empêcher de raconter quelques incidents de leurs voyages à Paris, dont ils se faisaient, comme bien on pense, un titre de gloire.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé que leurs noms circulaient de bouche en bouche.

Quelques farceurs, feignant de n'avoir jamais vu Paris, provoquaient, chez nos deux compagnons, des descriptions, des détails, racontés avec un enthousiasme désopilant.

Le potage servi, la gaité ne fit qu'augmenter. C'était un potage où le vermicelle baignait en si grande quantité qu'il s'agglomérait en paquets inextricables au fond de l'assiette et qu'il était très difficile d'en avoir raison. Au-dessous de chaque menton, et s'enchevêtrant dans la barbe, on voyait s'agiter de longs fils blancs.

— Je peux pas venir à bout de ces fidés, disait Favey, ils sont d'une longueur.

— Eh bien, oui, ajoute le beau-frère, c'est pas tant facile de ça dévider, y en a des plotons du tonnerre !... Savaient-ils pas les z'acher un peu... A ta santé, Favey; bah ! laissons ces ficelettes ; on mangera autre chose ; c'est éreintant.

On entend d'ici les fous rires de la compagnie.

Le dîner fut donc très gai et copieusement arrosé.

Dès que la partie oratoire commença, les deux amis furent tout yeux, tout oreilles, applaudissant vigoureusement chaque discours et battant encore des mains alors que tout le monde avait cessé.

Quand les orateurs inscrits — fort rares ce jour-là — eurent parlé, le major de table parcourut la cantine, en quête de nouvelles productions, pour animer encore quelques instants le second acte du banquet. Grognuz le remarquant lui dit : « Estiusez, mossieu, est-ce pas vous qui donnez la permission pour la pa-role ? »

— Sans doute.

— C'est que ça me ferait rien de dire deux mots.

— S'agit-il d'un discours ou d'une chanson ?

— Non, non, pas une chanson, seulement quatre mots en croix, court et bon, vous savez !...

— Votre nom, s'il vous plaît ?

— Philippe Grognuz, avec honneur !

Et le major de table, souriant :

— Philippe Grognuz ?.... Etes-vous peut-être celui... ?

— C'est bon, c'est bon, je vous vois venir avec l'affaire.

— Quelle affaire ?.... J'ignore ce que vous voulez dire.

— Vous comprenez que nous savons bien que le mossieu du *Conteur* qui a fabriqué la brochure a ça conté un peu à son idée ; mais ça fait rien... Voyons, est-ce que je peux monter là haut vers cette coupe, oui ou non ?...

— Une minute seulement, fit le major de table en s'élançant à la tribune,

Et lorsqu'il annonça l'orateur, un immense éclat de rire et de bravos partit de la foule.

Grognuz envisagea ce bruit comme une sérieuse ovation ; et, le visage enlluminé, monta avec crânerie à la tribune, plongea un regard amical dans la coupe et débuta par quelques lampées.

Puis, toussant deux fois, il se lança :

« Chers concitoyens du canton de Vaud et de tous les cantons, dit-il, c'est pour appuyer ce que l'orateur préopinant vient de nous expliquer comme quoi l'union fait la force... »

« C'est bien vrai ça ! Il faut se tenir par la main, ferme au poste, il faut se serrer les uns contre les autres au moment de la guerre comme nos vieux ancêtres dans ces batailles qu'on nous racontait à l'école. C'est comme ça qu'on peut vaincre ou mourir... »

— Bravo ! bravo ! bravo...o...o...o...o !

« C'est comme ça que nous avons fait au Sonderbon de dix huit cent quatre-vingt-sept. »

— Bravo ! bravo ! vive Grognuz ! bravo...o...o !

« Laissez-moi vous causer... J'étais pas au premier feu du danger vers la redoute, mais c'est pas ma faute, parce que notre capitaine nous a fait passer dans des bois et des marais humides pleins d'eau, qu'on s'est perdu et qu'on enfonçait jusqu'à la copette des genoux. »

— Bravo ! vive l'orateur ! bis !... bravo !...

« Attendez-voir un moment... Ça fait donc que nous étions en remblés et que notre compagnie est arrivée deux heures trop tard ; mais ça fait rien, on était prêt !... D'ailleurs, avec les grès qu'on fait pour les fusi, qu'ils y viennent !... »

« Epi je veux vous remercier de votre belle fête. Vous l'avez arrangée aux pommes, qu'on a tout ça admiré avec mon beau-frère qui est là-bas au bout de cette table, qui peut vous le dire comme moi. »

Bravo ! bravo ! bravo...o...o...o !

« En définition, chers concitoyens, je bois à votre bonne santé à tous. Qu'il vive ! »

Tout échauffé, l'orateur descend trois marches, puis remonte en disant au major de table qui allait à sa rencontre : « Attendez voir, je veux boire encore une golée ! »

Applaudissements frénétiques, rires prolongés, bruit assourdissant. La musique joue un air patriotique pour clôturer ce second acte ; tout le monde se lève, chacun veut voir l'orateur qui, trinquant à droite et à gauche, ne sait plus à quel saint se vouer : « Ma foi, dit-il à Favey, quand le calme fut un peu rétabli, je ne fais plus de discours par ce Lausanne, ils font trop de commerce. »

(A suivre).

Les sept Paroles du Christ. —

Une grande solennité musicale se prépare. Mardi et mercredi prochains, dans le temple de Saint-François, les sociétés de *Sainte Cécile* et du *Chœur d'hommes* exécuteront, sous la direction de M. *Langenhan*, le bel oratorio de notre concitoyen *Gustave Doret*. Ces deux sociétés, composant ensemble une masse chorale de 200 exécutants (dames et messieurs), seront accompagnées par un orchestre de 60 musiciens. — La partie du Christ sera chantée par M. *Auguez*, baryton de l'Opéra de Paris ; celle de soprano-solo, par Mme *Troyon-Blaesi*. Peut-on offrir plus de gages de succès ? — Le concert sera terminé à 10 heures. — Départ des trains pour Vevey-Montreux, à 11 h. 25 ; pour Genève, à 11 h. 30. — Billets chez M. *Tarin*.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, en matinée, à 2 heures, **Martyre**, drame en 5 actes de d'Ennery. Le soir, à 8 heures, **La Marraine de Charley et Froufrou**, deux grands succès.

L. MONNET.

AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1896
PAPETERIE L. MONNET
3, Pépinet, 3

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.